



Mère décédée, l'enfant peut-il choisir de quitter son père ?

Par **sunshine29**, le **30/08/2016** à **09:24**

Bonjour,

Ma fille est décédée il y a 3 ans. Ma petite fille, qui a aujourd'hui 15 ans, vit donc chez son père.

Cela ne se passe pas bien, elle ne trouve pas sa place, a l'impression d'être une étrangère. Elle ne reçoit aucune marque d'affection contrairement à sa demie-sœur de 5 ans, aucun encouragement pour ses études et doit s'acheter tous ses vêtements, chaussures avec l'argent qu'elle reçoit pour son anniversaire, Noël.

Elle passe un week end sur deux et plus de la moitié des vacances chez nous et souhaiterait vivre avec nous à temps plein.

Que peut-on faire ?